

Reprise de la séance

M. W. M. Howe (Wellington-Huron): Monsieur l'Orateur, j'avais le cœur plein d'espoir lorsque je suis venu siéger ici pour la première fois en novembre 1953. N'est-ce pas ici l'endroit où des hommes, dont les noms sont bien connus de tous les Canadiens, faconnent les destinées de notre pays? Je pourrais mentionner le premier ministre (M. St-Laurent), le chef de l'opposition (M. Drew), le chef du parti cécédiste (M. Coldwell) et le chef créditiste (M. Low) et nombre de ministres. Mais j'avais surtout hâte de voir à l'œuvre mon homonyme, celui dont la Chambre étudie actuellement un projet de loi.

Certains disaient, un peu partout au pays, que c'était un dictateur. D'autres, que le présent régime libéral devrait s'appeler le régime Howe. J'avais à me convaincre de cela. En somme, le nom de Howe est illustre depuis longtemps. Un grand nombre de personnes de ce nom se sont distinguées. Pour n'en mentionner que quelques-unes, je dirai, par exemple, que c'est Elias Howe qui a inventé cet appareil ménager bien connu qu'est la machine à coudre. Il y a eu aussi Joseph Howe, ce grand homme d'État que la Nouvelle-Écosse a donné au Canada, qui a combattu si vaillamment et si durement pour l'humble peuple et qui a eu tant de succès qu'en fin de compte il a pu doter sa province du gouvernement constitutionnel. Il a lutté pour les droits de la presse et pour bien d'autres choses que nous estimons d'une suprême importance dans notre pays. En outre, parmi ceux qui portent le nom de Howe, nous avons une foule d'hommes qui ont été généraux, qui se sont distingués sur le champ de bataille. Il y a aussi M^{me} Julia Ward Howe auteur du *Battle Hymn of the Republic*.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'avoue que j'ai perdu le fil des délibérations. En sommes-nous au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône de la prochaine session, ou bien de quoi parle l'honorable député?

M. Green: Oh! asseyez-vous!

M. Howe (Wellington-Huron): Je parle des gens distingués qui ont porté le nom que je porte. Nous avons maintenant le ministre du Commerce (M. Howe). Il porte, lui aussi, ce nom illustre. Après toutes les louanges et tous les applaudissements dont l'ont gratifié les membres de son parti et d'autres, il rappelle en somme, selon l'expression déjà employée à la Chambre, les fiers chevaliers d'antan. Cependant, je me demande parfois

si les chevaliers d'antan, eux qui juraient de protéger les faibles et les droits du peuple, soutiendraient les principes énoncés dans le projet de loi, soit les principes voulant que nous accordions au Gouvernement et au ministre des pouvoirs aussi étendus pendant une période illimitée.

Il se peut que l'armure ait perdu de son lustre, qu'elle se fendille un peu. Le ministre du Commerce constate probablement qu'il est un peu trop affairé. C'est avec étonnement que j'ai appris tout ce qu'il a à faire et tous les services qu'il lui faut diriger. Je me demande parfois si l'espoir de déléguer à un autre le portefeuille de la Production de défense n'est pas pour quelque chose dans ce bill.

Comme l'honorable représentante d'Hamilton-Ouest (M^{me} Fairclough) l'a dit hier, nous ignorons les intentions du ministre. Il peut avoir jeté son dévolu sur un autre membre du cabinet. Il peut songer à confier le ministère de la Production de défense à quelqu'un qu'il ira chercher en dehors de la Chambre. Qui sait?

Au sujet du nouvel hôtel du National-Canadien à Montréal, nous avons eu ici même à la Chambre un exemple de ce qui peut arriver lorsqu'on doit importer quelqu'un pour en diriger l'exploitation. Cette grande soif du pouvoir, ce vif désir de renverser certaines prérogatives pour l'acquisition desquelles nos ancêtres ont si rudement combattu, est probablement un indice que l'étoile pâlit.

N'est-ce pas là, en fin de compte, la véritable raison du présent débat? Le débat n'a-t-il pas été provoqué par les dispositions du bill qui en assurent le maintien pour une durée indéfinie. C'est un débat qui se poursuit depuis bien des jours et auquel bon nombre de gens intelligents et capables ont participé. C'est un débat qui a soulevé l'intérêt de la population du pays comme aucun autre débat ne l'a fait depuis plusieurs années. La semaine dernière, quand je suis allé chez moi, probablement pour la première fois depuis l'ouverture de la présente session, j'ai entendu plus de remarques à propos du présent débat et des principes que nous défendons que jamais auparavant au cours de la brève période durant laquelle j'ai siégé en cette enceinte. C'est un débat qui a soulevé de nombreux commentaires favorables dans les journaux.

Je voudrais citer quelques extraits de certains articles de journaux. Le premier est tiré de la *Free Press* de London, en date du 30 mai. L'article est intitulé: "Le principe du bill relatif à la production de défense